

AEROMAGNETIC VERTICAL GRADIENT MAP CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU GRADIENT VERTICAL

MAP C41257 G CARTE

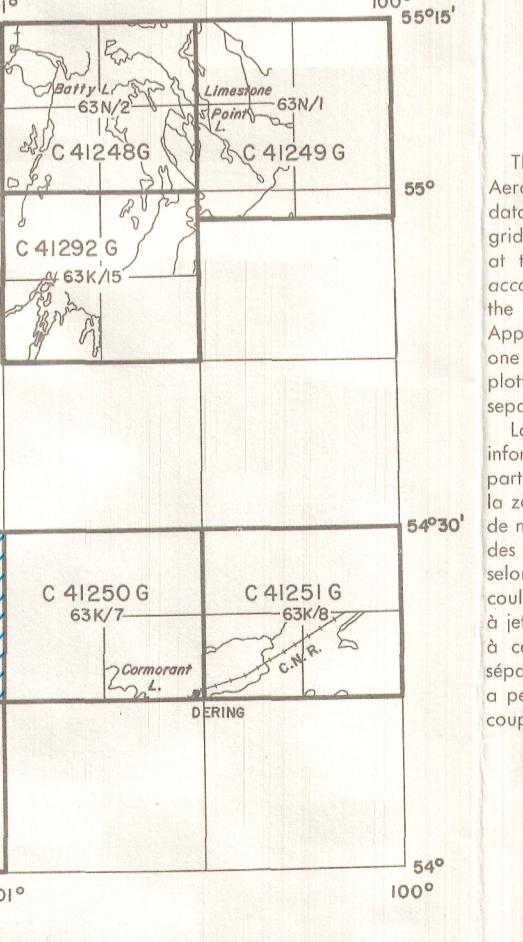
EGG LAKE MANITOBA

SCALE 1:50 000 - ÉCHELLE 1/50 000

Mètres 2000 1000 0 1000 2000 mètres

Contribution to Canada-Manitoba Mineral Development Agreement 1984-1989, a subsidiary agreement under the Economic and Regional Development Agreement. Project funded by Geological Survey of Canada.

Contribution à l'entente auxiliaire Canada-Manitoba sur l'exploitation minérale 1984-1989 faisant partie de l'Entente de développement économique et régional. Ce projet a été financé par la Commission géologique du Canada.



Cette carte a été compilée à partir des données enregistrées durant un vol aéromagnétique ou gravimétrique réalisée par la Kelring Earth Sciences Limited, au moyen d'un avion du type Piper Navajo immatriculé C-FRRY. Deux magnétomètres à boussole de césium, d'une résolution de 0,005 gamma, à orientation automatique et séparés verticalement d'une distance de 1,83 m, sont montés dans deux longeron jumelés de la queue de l'avion utilisé. Les travaux de levé ont été réalisés entre octobre 1985 et février 1986, à une altitude de 150 m au-dessus de vol au-dessus du sol. L'éspacement moyen des lignes de vol était de 300 m tout comme que les lignes de levé. Le travail de triangulation a été effectué avec un espacement moyen de 10 km. La densité moyenne des tracés de levé a été effectuée à l'aide d'une caméra 35 mm munie d'un objectif de 1:150 mm et d'un objectif de 35 mm pour le déplacement.

Diront la compilation des données, les valeurs du gradient vertical s'obtiennent en divisant la différence

des lectures de champ magnétique total enregistrées sur les deux magnétomètres, résultante de leur séparation verticale.

Les lectures de champ magnétique total sont filtrées, au moyen d'un opérateur numérique (digital filter) qui supprime les perturbations de fond et qui conserve les variations de champ magnétique commun.

Puis les valeurs de gradient vertical ont été interpolées sur une grille dont les cordes mesurent 50 m de côté et ensuite les courbes de gradient ont été produites. Le tracé des données et le tracé des courbes ont été réalisés par la Kelring Earth Sciences Limited. Les services d'ordinateur de DataProfiling Services Inc. ont fabriqué la grille et produit les courbes magnétiques. La base de cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique au 1:50 000 échelle 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et Ressources, Ottawa.

Les profils ou versos de cette carte représentent la résultante VLF total field values, that is, the vector sum of the longitudinal, lateral and vertical components of the anomalous field, and the VLF quadrature component of the vertical anomalous field, generated by currents induced in near surface conductive material. The data was measured with a Herz Industries Totem 2A VLF receiver, connected to the aircraft, and using the line transmitting station. The VLF transmitter from the Seafire Wireless Corp., operating at 24.8 kHz and NSS Annapolis, Maryland, operating at 21.4 kHz were utilized as the primary electromagnetic fields. For each profile, the datum utilized is the flight north of the survey aircraft.

This type of presentation is utilized to enable the VLF data to be directly compared with the aeromagnetic data using a light table.

Copies of this map may be obtained from the Geological Survey of Canada, Ottawa. The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Pour les profils, la ligne de repère utilisée est la trajectoire de l'avion. Ce type de présentation est utilisé pour permettre de comparer directement les données VLF aux données aéromagnétiques primaires.

On peut se procurer des exemplaires de cette carte à la Commission géologique du Canada, à Ottawa.

Les données de levé utilisées pour compiler la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût simple de recouvrement et de reproduction.